Fomesoutra.com
ça soutra!

BAC BLANC

DRENET GAGNOA
LYCEE MODERNE OUME
BP 468 OUME
SESSION 2015

SERIE A – Coefficient : 03
SERIES BCDEH – Coefficient : 02
DUREE : 04 Heures

FRANÇAIS

SERIES: A-C-D

Cette épreuve comporte quatre pages numérotées 1, 2, 3 et 4.
Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets suivants

PREMIER SUJET: RESUME DE TEXTE ARGUMENTATIF

Quel bilan pour l'école africaine ?

La mission principale de l'école au lendemain des indépendances était de former des cadres, non pas uniquement pour l'administration, comme à l'époque coloniale, mais aussi et surtout pour accélérer le développement des pays. Jusque dans les années 1965-1969, c'est le modèle occidental qui prévaut encore. Dans la deuxième décennie des indépendances, on assiste à la mise en place de modèles d'écoles conformes aux impératifs de développement. L'accent est mis sur la scolarisation de masse et priorité est donnée à l'enseignement technique. Les universités nationales et régionales créées au lendemain des indépendances s'engagent dans un processus de redéfinition de leur vocation initiale. Il s'agit de s'inscrire dans une logique plus attentive aux débouchés et à la satisfaction des besoins des pays qu'à la formation purement générale.

A l'heure du bilan, force est de constater que les résultats sont globalement mitigés. Côté jardin, les pays francophones d'Afrique, dans leur totalité, ont entrepris des réformes courageuses à tous les niveaux de formation, l'objectif étant de mettre sur le marché du travail des « produits » adaptés au milieu de vie. Sur le plan budgétaire, on constate que les ministères en charge de la formation de la jeunesse sont les premiers postes budgétaires dans tous les pays concernés.

Nul ne peut, de bonne foi, affirmer, aujourd'hui, que l'école africaine n'a joué aucun rôle dans les évolutions constatées sur le plan social, culturel et économique. Il y a une vingtaine d'années, la plupart des pays francophones d'Afrique étaient dans les profondeurs du classement publié par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Aujourd'hui, certains pays ont amélioré sensiblement leur classement, grâce à des dispositifs mis en place pour créer une dynamique dans laquelle l'éducation et l'emploi sont liés.

Côté cour, le bilan est moins reluisant. Certaines questions fondamentales n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes : oui, pour une école ouverte au plus grand nombre, mais que doit-elle enseigner ? Selon quelles modalités ? La valse des programmes et la salve des méthodes sans cesse remises en question montrent que l'école africaine semble encore se chercher. S'agissant plus particulièrement de l'école de base, la question capitale de savoir

dans quelle langue enseigner n'a toujours pas trouvé de réponse dans la plupart des pays. Or, il existe un consensus chez les pédagogues : la maîtrise de la langue maternelle de l'élève est un préalable à la maîtrise de la langue française. Dans beaucoup de pays, la scolarisation se fait entièrement en langue française, de la maternelle à l'université.

Et qu'en est-il du développement ? L'école a-t-elle en cinquante ans aidé l'Afrique à se développer ? Et de quel développement s'agit-il ? L'absence d'une définition claire du type de développement que l'on voulait promouvoir a amené des pays à assigner à l'école une mission qui n'était pas la sienne. Elle ne peut pas, par exemple, être considérée comme un facteur premier de la maximisation de la croissance économique. Elle ne saurait adopter la logique économique de production rapide des biens ou de la circulation rapide des capitaux.

On peut affirmer que « l'école africaine », cinquante ans après les indépendances, se cherche encore. La perception qu'en ont d'ailleurs les citoyens des pays concernés est, à ce point de vue, éloquente : pour eux, l'école est une machine à fabriquer des chômeurs et dont l'apport au développement est problématique. L'école sauvera-t-elle l'Afrique dans les cinquante prochaines années ? On peut l'espérer, mais comme le souligne fort pertinemment Gérard Vigner : *« Il serait vain d'attendre de l'école qu'elle puisse générer seule le développement aussi longtemps que ne seront pas satisfaites un certain nombre d'autres conditions telles que les ont connues des pays d'Europe au XIXè siècle. »* Ce sont ces conditions qu'il convient de définir pour une deuxième refonte de l'école africaine.

Le problème de la place des langues africaines dans les systèmes éducatifs en Afrique francophone ne pourra pas être longtemps occulté (…). Dans plusieurs pays francophones, tout le dispositif pédagogique est en place pour le démarrage de cet enseignement. Il est peut-être aussi temps de prendre en compte dans nos institutions de formation, et à tous les niveaux, les savoirs autochtones. La prise en compte des savoirs indigènes permet de protéger certaines connaissances vitales que le savoir scientifique occidental n'apporte pas toujours. Enfin, la deuxième moitié du siècle des indépendances doit voir émerger des « universités en réseaux » capables d'assurer des fonctions de recherche et de valorisation des savoirs locaux et d'anticiper les besoins de la société.

Félix Nicodème BIKOI, *« Francophonie du Sud »,* N°24 Novembre-Décembre 2010.

Volume du texte : 697 mots

I. QUESTIONS (04 points)

1. Identifiez la thèse soutenue par l'auteur de cet article. (02 pts)
2. Expliquez en contexte les expressions suivantes :

- « Les résultats sont globalement mitigés » (01 pt)
- « La valse des programmes et la salve des méthodes » (01 pt)

II. RESUME (08 points)

Résumez ce texte au quart (1/4) de son volume. Une marge de plus ou moins 10% est tolérée.

III. PRODUCTION ECRITE

En vous appuyant sur des exemples précis tirés de votre expérience personnelle, vous étayerez cette assertion de Félix Nicodème BIKOI : *« Nul ne peut, de bonne foi, affirmer aujourd'hui, que l'école africaine n'a joué aucun rôle dans les évolutions constatées sur le plan social, culturel et économique. »*

DEUXIEME SUJET: COMMENTAIRE COMPOSE

L'alouette en colère

J'ai un fils enragé
Qui ne croit ni à dieu
Ni à diable, ni à moi
J'ai un fils écrasé
Par les temples à finances
Où il ne peut entrer
Et par ceux des paroles
D'où il ne peut sortir

J'ai un fils dépouillé
Comme le fut son père
Porteur d'eau, scieur de bois
Locataire et chômeur
Dans son propre pays
Il ne lui reste plus
Qu'la belle vue sur le fleuve
Et sa langue maternelle
Qu'on ne reconnaît pas
J'ai un fils révolté
Un fils humilié
J'ai un fils qui demain
Sera un assassin

Alors moi j'ai eu peur
Et j'ai crié à l'aide
Au secours, quelqu'un
Le gros voisin d'en face
Est accouru armé
Grossier, étranger
Pour abattre mon fils
Une bonne fois pour toutes
Et lui casser les reins
Et le dos et la tête
Et le bec, et les ailes
Alouette, ah !

Mon fils est en prison
Et moi je sens en moi
Dans le tréfonds de moi
Malgré moi, malgré moi
Pour la première fois
Malgré moi, malgré moi
Entre la chair et l'os
S'installer la colère

Félix Leclerc, *L'alouette en colère*, Ed. Cantus, Suisse.

De ce texte, vous ferez un commentaire composé, vous montrerez par exemple comment la condition de vie du poète laisse transparaître les sentiments qu'il éprouve.

TROISIEME SUJET: DISSERTATION LITTERAIRE

Dans sa préface à la littérature française, Gustave LANSON déclare : « *La littérature n'est pas objet de savoir. Elle est goût et plaisir.* »

En vous appuyant sur des œuvres littéraires que vous avez lues ou étudiées, vous expliquerez et discuterez ce point de vue.